

Nom commercial : MAXISTAB™ SD-5 Stabilizer**Version actuelle:** 1.0.0, établi le: 21.09.2017**Version remplacée:** -, établi le: -**Région:** FR**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1 Identificateur de produit****Nom commercial****MAXISTAB™ SD-5 Stabilizer****1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange**

concentré d'agents de stabilisation

Utilisations contre-indiquées

Usages non énoncés parmi les utilisations identifiées pertinentes.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**Adresse**SAFECEM Europe GmbH
Tersteegenstr. 25
40474 Düsseldorf
Germany

N° de téléphone +49 211 4389300

N° Fax +49 211 4389389

e-mail service@safechem.com

Informations relatives à la fiche de données de sécurité

sds@safechem.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Pour renseignements médicaux:

01 45 42 59 59 (ORFILA)

Pour renseignements en cas d'accident de transport et autres urgences:

+33 1 72 11 00 03 (NCEC, National Chemical Emergency Centre)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1 Classification de la substance ou du mélange****Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)**

Aquatic Chronic 4; H413

Informations relatives à la classification

Le produit a été classé en utilisant les méthodes mentionnées ci-dessous et décrites à l'Article 9 et les critères spécifiés dans le Règlement (CE) Nr. 1272/2008 :

Dangers physiques: évaluation des données avec l'annexe I, Partie 2

Dangers pour la santé et dangers pour l'environnement: évaluation des données toxicologiques et écotoxicologiques en conformité avec l'Annexe I, Partie 3, 4 et 5.

2.2 Éléments d'étiquetage**Étiquetage conformément aux critères du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)****Pictogrammes de danger**

-

Mention d'avertissement

-

Mentions de danger

H413

Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

Mentions de danger (UE)

EUH208

Contient acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkyles en C16-24, sels de calcium. Peut produire une réaction allergique.

Nom commercial : MAXISTAB™ SD-5 Stabilizer

Version actuelle: 1.0.0, établi le: 21.09.2017

Version remplacée: -, établi le: -

Région: FR

Conseils de prudence

P273

Éviter le rejet dans l'environnement.

P501

Éliminer le contenu/récipient dans une installation conformément à la réglementation locale et nationale.

2.3 Autres dangers

 Evaluation PBT
 donnée non disponible

 Evaluation vPvB
 donnée non disponible

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants
3.1 Substances

Non applicable. Le produit n'est pas une substance.

3.2 Mélanges
Composants dangereux

N°	Dénomination de la substance		Indications complémentaires	
	N° CAS / CE / Index / REACH	Classification (CE) 1272/2008 (CLP)	Concentration	
1	1,3,4-Thiadiazolidine-2,5-dithione, produits de réaction avec du peroxyde d'hydrogène et du tert-dodécane-thiol			
	- 939-692-2 - 01-2119983498-16	Aquatic Chronic 3; H412	>= 10,00 - < 25,00	% en poids
2	acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkyles en C16-24, sels de calcium			
	70024-69-0 274-263-7 - 01-2119492616-28	Skin Sens. 1B; H317	>= 5,00 - < 10,00	% en poids
3	mélange d'isomères de: 3-(3,5-di-trans-butyl-4-hydroxyphényl) propionate de C7-9-alkyle			
	125643-61-0 406-040-9 607-530-00-7 01-2119878226-29	Aquatic Chronic 4; H413	>= 5,00 - < 10,00	% en poids

Pour le texte complet des phrases H et EUH mentionnées: voir article 16

N°	Note	Limites de concentration spécifiques	Facteur M (aiguë)	Facteur M (chronique)
2	-	Skin Sens. 1B; H317: C >= 10%	-	-

RUBRIQUE 4: Premiers secours
4.1 Description des premiers secours
Indications générales

En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin. Quitter immédiatement les chaussures et vêtements contaminés et les nettoyer soigneusement avant de les porter de nouveau.

Après inhalation

Transporter les personnes atteintes en respectant les mesures appropriées de sécurité de respiration hors de la zone de danger. Assurer un apport d'air frais.

Après contact cutané

Laver immédiatement à l'eau et au savon. Laver avec beaucoup d'eau.

Après contact oculaire

Enlever les lentilles de contact. Rincer soigneusement à l'eau courante pendant 10 à 15 minutes, les paupières bien écartées et en protégeant l'œil non affecté.

Nom commercial : MAXISTAB™ SD-5 Stabilizer**Version actuelle:** 1.0.0, établi le: 21.09.2017**Version remplacée:** -, établi le: -**Région:** FR**Après ingestion**

Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir. Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Donnée non disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1 Moyens d'extinction****Agent d'extinction approprié**

Dioxyde de carbone; Sable; extincteur à poudre

Agent d'extinction non approprié

Eau

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: Dioxyde de carbone (CO₂); Monoxyde de carbone (CO); Oxyde d'azote (NO_x)

5.3 Conseils aux pompiers

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter un vêtement de protection. Empêcher les effluents de la lutte contre l'incendie de pénétrer dans les égouts et les cours d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Pour les non-secouristes**

N'assigner le travail qu'à un personnel instruit utilisant une protection adéquate. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8. Ne pas inhaler les vapeurs.

Pour les secouristes

Équipement de protection individuelle - voir la rubrique 8

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux de surface/les eaux souterraines. Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Empêcher l'élargissement (à l'aide du sable ou de la terre); Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, p.ex. sables, terre, vermiculite, terre de diatomées, puis les collecter dans des fûts en vue de leur élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13).

6.4 Référence à d'autres rubriques

Informations concernant la manipulation en toute sécurité : voir rubrique 7. Informations concernant l'équipement de protection individuelle (EPI) voir rubrique 8. Informations concernant l'élimination : voir rubrique 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Indications pour l'utilisation en toute sûreté**

Minimiser les risques dus à la manipulation du produit par des mesures de sécurité et de prévention appropriées. Les processus (mode opératoire) doit être conçu de façon à empêcher la libération de matières dangereuses ou un contact avec la peau en conformité avec les règles de l'art.

Mesures générales de protection et d'hygiène

Ne pas inhaler les vapeurs. Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail. Nettoyer soigneusement la peau après le travail et avant les pauses. Conserver à l'écart des aliments et boissons. Éviter le contact avec les yeux et la peau.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Conserver à l'écart de toute source d'ignition et de chaleur.

Nom commercial : MAXISTAB™ SD-5 Stabilizer

Version actuelle: 1.0.0, établi le: 21.09.2017

Version remplacée: -, établi le: -

Région: FR

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques et conditions de stockage

Conserver les récipients hermétiquement fermés dans un endroit frais et bien ventilé.

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale. Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Indications concernant le stockage avec d'autres produits

substances à éviter, cfr. rubrique 10

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Solution sectorielle

Veuillez, SCP, contacter votre fournisseur pour de plus amples informations.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs DNEL, DMEL et PNEC

valeurs DNEL (travailleurs)

N°	Dénomination de la substance			N° CAS / CE	
	Voie d'exposition	durée d'action	effet	Valeur	
1	1,3,4-Thiadiazolidine-2,5-dithione, produits de réaction avec du peroxyde d'hydrogène et du tert-dodécane-thiol			-	
				939-692-2	
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	6,25	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	4,408	mg/m ³
2	acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkyles en C16-24, sels de calcium			70024-69-0 274-263-7	
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	3,33	mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	local	1,03	mg/cm ²
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	11,75	mg/m ³
3	mélange d'isomères de: 3-(3,5-di-trans-butyl-4-hydroxyphényl) propionate de C7-9-alkyle			125643-61-0 406-040-9	
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	8,60	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	3,00	mg/m ³

valeurs DNEL (consommateur)

N°	Dénomination de la substance			N° CAS / CE	
	Voie d'exposition	durée d'action	effet	Valeur	
1	1,3,4-Thiadiazolidine-2,5-dithione, produits de réaction avec du peroxyde d'hydrogène et du tert-dodécane-thiol			-	
				939-692-2	
	orale	(chronique) à long terme	systémique	0,625	mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	3,125	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	1,087	mg/m ³
2	acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkyles en C16-24, sels de calcium			70024-69-0 274-263-7	
	orale	(chronique) à long terme	systémique	0,833	mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	1,667	mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	local	0,513	mg/cm ²
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	2,9	mg/m ³
3	mélange d'isomères de: 3-(3,5-di-trans-butyl-4-hydroxyphényl) propionate de C7-9-alkyle			125643-61-0 406-040-9	
	orale	(chronique) à long terme	systémique	0,43	mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	4,30	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	0,74	mg/m ³

Nom commercial : MAXISTAB™ SD-5 Stabilizer

Version actuelle: 1.0.0, établi le: 21.09.2017

Version remplacée: -, établi le: -

Région: FR

valeurs PNEC

N°	Dénomination de la substance		N° CAS / CE		
	compartiment écologique	Type	Valeur		
1	1,3,4-Thiadiazolidine-2,5-dithione, produits de réaction avec du peroxyde d'hydrogène et du tert-dodécane-thiol		- 939-692-2		
	Eau	eau douce	0,041	mg/l	
	Eau	eau marine	0,004	mg/l	
	Eau	Eau dégagement intermittent	0,41	mg/l	
	Eau	eau douce sédiment	380,62	mg/kg	
	concerne : poids sec				
	Eau	eau marine sédiment	38,06	mg/kg	
	concerne : poids sec				
	sol	-	308,98	mg/kg	
	concerne : poids sec				
	station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	8000,00	mg/l	
	empoisonnement secondaire	-	6,67	mg/kg	
	concerne : alimentaires				
2	acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkyles en C16-24, sels de calcium		70024-69-0 274-263-7		
	Eau	eau douce	1	mg/l	
	Eau	eau marine	1	mg/l	
	Eau	Eau dégagement intermittent	10	mg/l	
	Eau	eau douce sédiment	226000	g/kg	
	Eau	eau marine sédiment	226000	g/kg	
	sol	-	271000	g/kg	
	station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	1000	mg/l	
	empoisonnement secondaire	-	16,667	mg/kg nourriture	
	3	mélange d'isomères de: 3-(3,5-di-trans-butyl-4-hydroxyphényl) propionate de C7-9-alkyle		125643-61-0 406-040-9	
Eau		eau douce sédiment	0,37	mg/kg	
concerne : poids sec					
Eau		eau marine sédiment	0,037	mg/kg	
concerne : poids sec					
sol		-	0,632	mg/kg	
concerne : poids sec					
station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	10,00	mg/l		

8.2 Contrôle de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Veiller à une ventilation adéquate, si possible, par aspiration aux postes de travail et par une extraction générale convenable. Si cette ventilation est insuffisante pour maintenir les concentrations des particules et des vapeurs de solvants sous les valeurs limites d'exposition, porter des appareils respiratoires.

Équipement de protection individuelle**Protection respiratoire**

En cas de dépassement des valeurs limite au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet. Prendre les mesures de protection respiratoire appropriées en cas de formation de aérosols et de brouillard lorsque les valeurs limite d'exposition professionnelle ne sont pas spécifiées.

Protection des yeux / du visage

Lunettes de protection (EN 166)

Nom commercial : MAXISTAB™ SD-5 Stabilizer

Version actuelle: 1.0.0, établi le: 21.09.2017

Version remplacée: -, établi le: -

Région: FR

Protection des mains

En cas de risque de contact du produit avec la peau, il est suffisant d'utiliser des gants de protection homologués par ex. conformes à la norme EN 374. Avant chaque utilisation, le gant de protection doit être testé en fonction de son aptitude spécifique au poste de travail (telles que la résistance mécanique, la compatibilité avec le produit et les propriétés antistatiques). Observer les instructions et les informations du fabricant des gants de protection quant à leur utilisation, le stockage, les soins et le remplacement des gants. Remplacer immédiatement des gants endommagés ou dégradés. Les opérations doivent être conçues de manière à éviter une utilisation permanente des gants de protection.

Matériau approprié	caoutchouc nitrile		
Matériau approprié	En cas de contact à court terme / protection contre projections:		
Epaisseur du matériel	>	0,12	mm
Temps de passage		10 - 30	min
Matériau approprié	En cas de contact prolongé:		
Epaisseur du matériel	>	0,425	mm
Temps de passage		240 - 480	min

Divers

Vêtements de travail résistants aux produits chimiques.

Contrôle de l'exposition de l'environnement

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques
9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat/Couleur	
liquide	
brun	
Odeur	
caractéristique	
Seuil d'odorat	
Donnée non disponible.	
pH	
Donnée non disponible.	
Point d'ébullition / Zone d'ébullition	
Donnée non disponible.	
Point de fusion / Zone de fusion	
Donnée non disponible.	
Point de décomposition / Zone de décomposition	
Donnée non disponible.	
Point d'éclair	
Valeur	> 100 °C
Méthode	DIN ISO 2592
Source	fournisseur
Température d'auto-inflammabilité	
Source	fournisseur
Remarque	Le produit n'est pas spontanément inflammable.
Propriétés comburantes	
Donnée non disponible.	
Propriétés explosives	
Le produit n'est pas explosif.	

Nom commercial : MAXISTAB™ SD-5 Stabilizer

Version actuelle: 1.0.0, établi le: 21.09.2017

Version remplacée: -, établi le: -

Région: FR

Inflammabilité (solide, gaz)
Donnée non disponible.

Limites inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité;
Donnée non disponible.

Limites supérieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité
Donnée non disponible.

Pression de vapeur
Donnée non disponible.

Densité de vapeur
Donnée non disponible.

Taux d'évaporation
Donnée non disponible.

Densité relative
Donnée non disponible.

Densité	
Valeur	0,99 g/cm ³
Température de référence	15 °C
Méthode	DIN 51757
Source	fournisseur

Solubilité dans l'eau	
Source	fournisseur
Remarque	Non miscible ou difficile à mélanger

Solubilité(s)
Donnée non disponible.

Coefficient de partage: n-octanol/eau			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	1,3,4-Thiadiazolidine-2,5-dithione, produits de réaction avec du peroxyde d'hydrogène et du tert-dodécane-thiol	-	939-692-2
log Pow	>	9,4	
Température de référence		30	°C
Source	ECHA		
2	acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkyles en C16-24, sels de calcium	70024-69-0	274-263-7
log Pow	>	4,46	
Température de référence		20	°C
Méthode	OCDE 107		
Source	ECHA		

Viscosité	
Valeur	18 mm ² /s
Température de référence	40 °C
Type	cinématique
Méthode	DIN 51562
Source	fournisseur

9.2 Autres informations

Autres informations
Donnée non disponible.

Nom commercial : MAXISTAB™ SD-5 Stabilizer

Version actuelle: 1.0.0, établi le: 21.09.2017

Version remplacée: -, établi le: -

Région: FR

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité
10.1 Réactivité

Donnée non disponible.

10.2 Stabilité chimique

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses improbables si utilisé correctement.

10.4 Conditions à éviter

Néant, à l'utilisation appropriée.

10.5 Matières incompatibles

Néant, à l'utilisation appropriée

10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas de produit de décomposition dangereux connu.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques
11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité orale aiguë			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	1,3,4-Thiadiazolidine-2,5-dithione, produits de réaction avec du peroxyde d'hydrogène et du tert-dodécane-thiol	-	939-692-2
DL50	>	5000	mg/kg de poids corporel
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 401		
Source	ECHA		
2	mélange d'isomères de: 3-(3,5-di-trans-butyl-4-hydroxyphényl) propionate de C7-9-alkyle	125643-61-0	406-040-9
DL50	>	2000	mg/kg de poids corporel
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 401		
Source	ECHA		
Toxicité dermale aiguë			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	1,3,4-Thiadiazolidine-2,5-dithione, produits de réaction avec du peroxyde d'hydrogène et du tert-dodécane-thiol	-	939-692-2
DL50	>	2000	mg/kg de poids corporel
Espèces	lapin		
Méthode	OCDE 402		
Source	ECHA / Read across		

Nom commercial : MAXISTAB™ SD-5 Stabilizer

Version actuelle: 1.0.0, établi le: 21.09.2017

Version remplacée: -, établi le: -

Région: FR

Toxicité aiguë par inhalation			
Donnée non disponible.			
Corrosion cutanée/irritation cutanée			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	1,3,4-Thiadiazolidine-2,5-dithione, produits de réaction avec du peroxyde d'hydrogène et du tert-dodécane-thiol	-	939-692-2
Espèces		lapin	
Méthode		OCDE 404	
Source		ECHA	
Évaluation		Non irritant	
2	acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkyles en C16-24, sels de calcium	70024-69-0	274-263-7
Espèces		lapin	
Méthode		EPA OPPTS 870.2500	
Source		ECHA	
Évaluation/Classement		Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	
Lésions oculaires graves/irritation oculaire			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	1,3,4-Thiadiazolidine-2,5-dithione, produits de réaction avec du peroxyde d'hydrogène et du tert-dodécane-thiol	-	939-692-2
Espèces		lapin	
Méthode		OCDE 405	
Source		ECHA	
Évaluation		Non irritant	
2	acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkyles en C16-24, sels de calcium	70024-69-0	274-263-7
Espèces		lapin	
Méthode		EPA OPPTS 870-2400	
Source		ECHA	
Évaluation/Classement		Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	
Sensibilisation respiratoire ou cutanée			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	1,3,4-Thiadiazolidine-2,5-dithione, produits de réaction avec du peroxyde d'hydrogène et du tert-dodécane-thiol	-	939-692-2
Voie d'exposition		Peau	
Espèces		Guinea pig	
Méthode		OCDE 406	
Source		ECHA	
2	acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkyles en C16-24, sels de calcium	70024-69-0	274-263-7
Voie d'exposition		Peau	
Espèces		cobaye	
Méthode		Buehler	
Source		ECHA	
Évaluation		sensibilisant	
3	mélange d'isomères de: 3-(3,5-di-trans-butyl-4-hydroxyphényl) propionate de C7-9-alkyle	125643-61-0	406-040-9
Voie d'exposition		Peau	
Espèces		cobaye	
Méthode		OCDE 406	
Source		ECHA	
Évaluation		non sensibilisant	

Nom commercial : MAXISTAB™ SD-5 Stabilizer

Version actuelle: 1.0.0, établi le: 21.09.2017

Version remplacée: -, établi le: -

Région: FR

Mutagenicité sur les cellules germinales			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	1,3,4-Thiadiazolidine-2,5-dithione, produits de réaction avec du peroxyde d'hydrogène et du tert-dodécane-thiol	-	939-692-2
Source Evaluation/Classement		ECHA Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	
2	acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkyles en C16-24, sels de calcium	70024-69-0	274-263-7
Espèces		Salmonella typhimurium: TA 1535, TA 1537, TA 98, TA 100;	
Méthode		Escherichia coli WP2 uvrA	
Source		OECD 471	
Evaluation/Classement		ECHA Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	
Espèces		souris	
Méthode		OECD 474	
Source		ECHA	
Evaluation/Classement		Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	
Toxicité pour la reproduction			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkyles en C16-24, sels de calcium	70024-69-0	274-263-7
Espèces		rat	
Méthode		OECD 415	
Source		ECHA	
Evaluation/Classement		Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	
Cancérogénicité			
Donnée non disponible.			
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique			
Donnée non disponible.			
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkyles en C16-24, sels de calcium	70024-69-0	274-263-7
Voie d'exposition		orale	
Espèces		rat	
Méthode		OECD 407	
Source		ECHA	
Evaluation/Classement		Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	
Voie d'exposition		par inhalation	
Espèces		rat	
Méthode		OECD 412	
Source		ECHA	
Evaluation/Classement		Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	
Voie d'exposition		dermale	
Méthode		OECD 410	
Source		ECHA	
Evaluation/Classement		Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	
Danger par aspiration			
Donnée non disponible.			

Nom commercial : MAXISTAB™ SD-5 Stabilizer

Version actuelle: 1.0.0, établi le: 21.09.2017

Version remplacée: -, établi le: -

Région: FR

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1 Toxicité**

Toxicité sur les poissons (aigüe)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	1,3,4-Thiadiazolidine-2,5-dithione, produits de réaction avec du peroxyde d'hydrogène et du tert-dodécane-thiol	-	939-692-2
CL50		>	1000 mg/l
Durée d'exposition		96	h
Espèces	Pimephales promelas		
Méthode	OCDE 203		
Source	ECHA / Read across		
2	acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkyles en C16-24, sels de calcium	70024-69-0	274-263-7
LL50		>	10000 mg/l
Durée d'exposition		96	h
Espèces	Cyprinodon variegatus		
Méthode	OCDE 203		
Source	ECHA		
Toxicité sur les poissons (chronique)			
Donnée non disponible.			
Toxicité pour les daphnies (aigüe)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	1,3,4-Thiadiazolidine-2,5-dithione, produits de réaction avec du peroxyde d'hydrogène et du tert-dodécane-thiol	-	939-692-2
LE50		>	41 mg/l
Durée d'exposition		48	h
Espèces	Daphnia magna		
Méthode	OCDE 202		
Source	ECHA / Read across		
2	acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkyles en C16-24, sels de calcium	70024-69-0	274-263-7
CE50		>	1000 mg/l
Durée d'exposition		48	h
Espèces	Daphnia magna		
Méthode	EPA OTS 797.1300		
Source	ECHA		
Toxicité pour les daphnies (chronique)			
Donnée non disponible.			
Toxicité pour les algues (aigüe)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	1,3,4-Thiadiazolidine-2,5-dithione, produits de réaction avec du peroxyde d'hydrogène et du tert-dodécane-thiol	-	939-692-2
LE50		>	100 mg/l
Durée d'exposition		72	h
Espèces	Pseudokirchneriella subcapitata		
Méthode	OCDE 201		
Source	ECHA / Read across		
2	acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkyles en C16-24, sels de calcium	70024-69-0	274-263-7
CE50		>	1000 mg/l
Durée d'exposition		72	h
Espèces	Pseudokirchneriella subcapitata		
Méthode	EPA OTS 797.1050		
Source	ECHA		

Nom commercial : MAXISTAB™ SD-5 Stabilizer

Version actuelle: 1.0.0, établi le: 21.09.2017

Version remplacée: -, établi le: -

Région: FR

Toxicité pour les algues (chronique)			
Donnée non disponible.			
Toxicité sur bactéries			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	1,3,4-Thiadiazolidine-2,5-dithione, produits de réaction avec du peroxyde d'hydrogène et du tert-dodécane-thiol	-	939-692-2
EL50		>	8000 mg/l
Durée d'exposition			16 h
Espèces	Pseudomonas putida		
Méthode	DIN 38412 T.8		
Source	ECHA		
2	acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkyles en C16-24, sels de calcium	70024-69-0	274-263-7
CE50		>	10000
Espèces	boue activée		
Méthode	OCDE 209		
Source	ECHA		

12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	1,3,4-Thiadiazolidine-2,5-dithione, produits de réaction avec du peroxyde d'hydrogène et du tert-dodécane-thiol	-	939-692-2
Type	biodégradabilité aérobie		
Valeur		0	%
Durée		28	jour(s)
Source	ECHA		
Évaluation	non dégradable		
2	acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkyles en C16-24, sels de calcium	70024-69-0	274-263-7
Type	biodégradabilité aérobie		
Valeur		8	%
Durée		28	jour(s)
Méthode	OCDE 301 D		
Source	ECHA		
Évaluation	n'est pas biodégradable facilement		

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (FBC)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	1,3,4-Thiadiazolidine-2,5-dithione, produits de réaction avec du peroxyde d'hydrogène et du tert-dodécane-thiol	-	939-692-2
FBC		3,16	
Méthode	QSAR		
Source	ECHA		
2	mélange d'isomères de: 3-(3,5-di-trans-butyl-4-hydroxyphényl) propionate de C7-9-alkyle	125643-61-0	406-040-9
FBC		260	
Méthode	OECD 305		
Source	ECHA		

Nom commercial : MAXISTAB™ SD-5 Stabilizer

Version actuelle: 1.0.0, établi le: 21.09.2017

Version remplacée: -, établi le: -

Région: FR

Coefficient de partage: n-octanol/eau			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	1,3,4-Thiadiazolidine-2,5-dithione, produits de réaction avec du peroxyde d'hydrogène et du tert-dodécane-thiol	-	939-692-2
	log Pow	>	9,4
	Température de référence		30 °C
	Source	ECHA	
2	acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkyles en C16-24, sels de calcium	70024-69-0	274-263-7
	log Pow	>	4,46
	Température de référence		20 °C
	Méthode	OCDE 107	
	Source	ECHA	

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB	
Evaluation PBT	donnée non disponible
Evaluation vPvB	donnée non disponible

12.6 Autres effets néfastes

Donnée non disponible.

12.7 Autres informations

Autres informations
Ne pas laisser le produit parvenir dans les canalisations ou dans les eaux et ne pas le transporter dans une décharge publique.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1 Méthodes de traitement des déchets****Produit**

A éliminer auprès d'une installation de traitement agréée, en respectant les prescriptions réglementaires et avec l'accord des autorités compétentes et de l'éliminateur agréé.

Attribuer un numéro de code de déchet selon le catalogue européen des déchets en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

Emballage

Les emballages doivent être vidés entièrement et remis à la déchetterie en conformité avec les dispositions légales. Les emballages contenant encore des résidus doivent être éliminés conformément aux spécifications d'élimination de l'éliminateur régional agréé.

Nom commercial : MAXISTAB™ SD-5 Stabilizer

Version actuelle: 1.0.0, établi le: 21.09.2017

Version remplacée: -, établi le: -

Région: FR

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**14.1 Transport ADR/RID/ADN**

Le produit n'est pas soumis aux prescriptions ADR/RID/ADN.

14.2 Transport IMDG

Le produit n'est pas soumis aux prescriptions IMDG.

14.3 Transport ICAO-TI / IATA

Le produit n'est pas soumis aux prescriptions ICAO-TI / IATA.

14.4 Autres informations

Donnée non disponible.

14.5 Dangers pour l'environnement

Informations sur les risques pour l'environnement, si pertinents, voir 14.1 - 14.3.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Donnée non disponible.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non pertinent

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Règlements UE****Règlement (CE) n o 1907/2006 (REACH) Annexe XIV (Liste des substances soumises à autorisation)**

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les fournisseurs en amont, le produit ne contient aucune substance considérée comme soumise à l'obligation d'autorisation incluse à l'annexe XIV (liste des substances soumises à autorisation) du Règlement Reach (CE) 1907/2006.

Liste des substances candidates REACH dites extrêmement préoccupantes (SVHC) à soumettre à la procédure d'homologation

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les sous-traitants, le produit ne contient pas de substances considérées des substances à inclure à l'annexe XIV (liste, voire classement des substances soumises à une autorisation) selon les articles 57 et 59 du règlement REACH (CE) 1907/2006.

Règlement (CE) n o 1907/2006 (REACH) Annexe XVII: RESTRICTIONS APPLICABLES À LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHÉ ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PRÉPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX

Le produit est soumise à restriction selon l'annexe XVII du règlement REACH (CE) 1907/2006 .

N° 3

DIRECTIVE 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses

Le produit n'est pas soumis à l'annexe I, partie 1 ou partie 2.

Directive 1999/13/CE relative à la réduction des émissions de composés organiques volatils

Teneur en VOC

0,00

Autres prescriptions

Les prescriptions nationales en matière sanitaire et de prévention des accidents ou de maladies professionnelles s'appliquent lors de l'utilisation du produit.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange

RUBRIQUE 16: Autres informations**Autres informations**

™Marque de SAFECEM

Nom commercial : MAXISTAB™ SD-5 Stabilizer

Version actuelle: 1.0.0, établi le: 21.09.2017

Version remplacée: -, établi le: -

Région: FR

Sources des données utilisées pour l'établissement de la fiche:

Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) dans sa version respective actuellement en vigueur.
Directives CE 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/CE

Listes nationales sur les valeurs limites pour l'air applicables dans les différents pays dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Règlements sur les transports d'après ADR, RID, IMDG, IATA dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Les sources de données évaluées pour la détermination des données physiques, toxicologiques et écotoxicologiques sont indiquées dans les sections respectives.

Texte intégral des phrases H et EUH mentionnées aux sections 2 et 3 (si non cité dans ces sections).

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Service ayant établi cette fiche de données de sécurité

UMCO GmbH - D-21107 Hamburg, Georg-Wilhelm-Strasse 187, Tel.: +49(40)555 546 300, Fax: +49(40)555 546 357, e-mail: umco@umco.de

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Le présent document est protégé par la loi sur les droits d'auteur. Toute altération ou reproduction nécessite l'accord explicite préalable de la société UMCO GmbH.

Prod-ID 727630